

[Français]

## LES ORGANISMES VOLONTAIRES

## HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

**M. Claude Lanthier (LaSalle):** Monsieur le Président, je tiens à réitérer les propos de mes collègues de la semaine dernière, qui ont vanté nos vaillants bénévoles canadiens.

Des sondages menés à cet effet au cours de la dernière année nous indiquent que 33 p. 100 des Canadiens s'adonnent au bénévolat.

Les millions de citoyens et de citoyennes qui consacrent ainsi leur temps et leurs efforts à une oeuvre bénévole n'en retirent rien d'autre que la satisfaction d'améliorer la condition de vie de leurs semblables.

Monsieur le Président, tous ces bénévoles travaillent en faveur de diverses causes, que ce soit au sein d'organisations sociales de leur milieu, dans des activités de loisirs, comme ceux de Laurendeau—Dunton, dans des groupes culturels ou encore dans des groupes paroissiaux. Ils apportent une aide précieuse aux malades en institution, en milieu hospitalier, ainsi qu'aux personnes âgées. Beaucoup d'entre eux travaillent également auprès des nouveaux Canadiens, d'autres auprès des jeunes, d'autres auprès des personnes qui sont aux prises avec des difficultés d'ordre judiciaire ou psychologique.

Le bénévolat, monsieur le Président, est en quelque sorte l'épine dorsale de la vie sociale de notre démocratie canadienne.

Bravo à nos bénévoles canadiens et canadiennes!

\* \* \*

[Traduction]

## LA GARDE DES ENFANTS

## ON DEMANDE LE RETRAIT DU PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, des centaines de parents, de travailleurs de garderies et d'autres personnes intéressées se réunissent à Ottawa cette semaine pour livrer leur message au gouvernement conservateur. Le programme national de garde des enfants proposé par le gouvernement est purement et simplement voué à l'échec et devrait être retiré. Cette coalition a déclaré clairement que les parents désirent plus de places de garderie et des services sûrs pour que les enfants reçoivent des soins attentifs lorsqu'ils ne sont pas sous la surveillance de leurs parents.

Ce matin, les trois partis ont pu rencontrer des représentants des mouvements de tout le Canada en faveur des garderies et ont eu l'occasion de s'engager à mettre en place un système de garderies acceptable aux yeux de tous et où tous les enfants se retrouvent dans un milieu sûr. Il est criminel dans une société moderne aussi riche que la nôtre que nos enfants, notre ressource la plus précieuse, soient confiés à des services peu sûrs ou de qualité douteuse ou qu'ils soient livrés à eux-mêmes, comme c'est le cas des enfants à clef.

## Article 21 du Règlement

● (1405)

Nous prions instamment le gouvernement—qui a une chance de se racheter avant les élections—d'adopter un programme national de garde des enfants qui apporte une véritable solution au problème de la garde des enfants.

\* \* \*

## LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

## L'ANNONCE DE PAIEMENTS PROVISOIRES

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, le gouvernement a modifié la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest en 1985, afin de pouvoir verser les paiements provisoires à temps pour les semences du printemps. Cette démarche lui a permis de débloquer plus de 500 millions de dollars en 1985, 859 millions en 1986, un milliard 398 millions l'an dernier, et le ministre d'État (Céréales) (M. Mayer) annonce des paiements provisoires de 695 millions de dollars pour la présente année-récolte.

Quelque 380 millions de dollars seront répartis entre 61 000 producteurs de la Saskatchewan. Un dernier paiement sera versé à l'automne, lorsque les données portant sur la présente année-récolte auront été réunies.

Le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré que son gouvernement ferait l'impossible pour soutenir les milieux agricoles aux prises actuellement avec une baisse des cours internationaux. Ces paiements sont une autre preuve tangible de l'intérêt que porte le gouvernement au secteur des grains et des oléagineux.

Notre gouvernement s'est toujours acquitté de ses obligations agricoles, et il continuera d'agir ainsi à l'avenir.

\* \* \*

## LES AFFAIRES SOCIALES

## LES STATISTIQUES SUR LA PAUVRETÉ—LA SITUATION DES ENFANTS

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Iles):** Monsieur le Président, dans l'édition d'aujourd'hui du *Star* de Toronto, Leonard Shifrin a écrit que la pauvreté au Canada a pris un nouveau visage, celui d'un enfant.

Le recensement de 1981 avait révélé que le taux le plus élevé de pauvreté se trouvait chez les personnes âgées de plus de 65 ans, mais le taux de pauvreté des personnes âgées a maintenant diminué, grâce aux augmentations apportées au supplément de revenu annuel garanti, et les personnes âgées ont pu s'organiser pour faire échouer la tentative malhonnête du gouvernement Mulroney de désindexer leurs pensions.

Mais qui parle aujourd'hui au nom des enfants canadiens? Vingt et un p. 100 des enfants canadiens de moins de six ans vivent dans la pauvreté. Pour les enfants de six à 14 ans, le taux est de 19 p. 100 et pour les jeunes de 15 à 24 ans, de 20 p. 100. La pauvreté est deux fois plus fréquente dans les familles ayant un ou deux enfants que pour les couples sans enfant.